ÉDITION 2020

version #3

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

- métiers
- institutionnels

attf

PRÉSENTATION

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Suite au beau succès rencontré par les deux premières éditions de notre «registre partenaires», initié par notre précédente présidence, notre équipe de communication s'est à nouveau investie pour vous offrir cette édition mise à jour.

Mettre en valeur les rapports que l'ATTF entretient avec des acteurs de la vie publique est un des leitmotivs de la démarche entreprise depuis maintenant quelques années.

À la lecture de ce document, vous comprendrez que nous partageons des objectifs communs : développer notre expertise et échanger autour de nos métiers. Élaboration de journées techniques, participation à des groupes de travail, représentation de l'association sont des illustrations concrètes de réalisations issues de ces partenariats. Ils nous permettent, non seulement de proposer à nos adhérents des activités en lien avec leurs métiers, mais ils offrent également la possibilité aux techniciens de porter leurs attentes et/ou retours d'expérience.

L'ATTF est activement sollicitée pour apporter son expertise, principalement comme représentante de la maîtrise d'ouvrage. Régulièrement, nous puisons dans notre vivier d'adhérents, suivant les domaines de compétences requis, pour répondre à ces attentes. Nous faisons le vœu que cet ouvrage encourage techniciens et partenaires potentiels à venir nous rejoindre et parfaire ainsi nos connaissances et compétences.

Dans la richesse de ces échanges, notre réseau associatif puise une valeur ajoutée certaine et fédératrice qui contribue à son développement. N'hésitez pas à le rejoindre !

Comment adhérer ?

Pour adhérer, retrouvez le bulletin d'adhésion sur le site www.attf.asso.fr, rubrique «comment adhérer»

Tarif Spécial
1ère adhésion
41 €
année 2020

Estelle Walter-Serre
Présidente nationale de l'ATTF

SOMMAIRE

Introduction ---------- 2 > 3
Édito de la présidente ---------- 2
La responsable partenariats ---------- 3
Partenaires métiers ---------- 4 > 21
AAP ---------- 6
RGO ---------- 7
ASTEE ---------- 8
AFE ---------- 9
PLANTE&CITÉ ---------- 10
HORTIS ---------- 11
UT ---------- 12
AVPU ---------- 13
SNBPE ---------- 14
ARSEG ---------- 15
OPQIBI ---------- 16
OPQTECC ---------- 17
IDRRIM ---------- 18
CEREMA ---------- 19
FSTT ---------- 20
FEDAIRSPORT ---------- 21
Partenaires institutionnels ---------- 22 > 31
AMF ---------- 24
CNFPT ---------- 25
AITF ---------- 26
AFNOR ---------- 27
MNT ---------- 28
SMACL ASSURANCES ---------- 29
EDF collectivités ---------- 30
TECHNI.CITÉS ---------- 31

Photos : ATTF, DR, fotolia.fr
PAO : Studio Granite
Siège social ATTF : 11 rés. André Raimbault - 86100 Châtellerault

attf
11 rés. André Raimbault
86100 Châtellerault
www.asso.attf.fr

Association ATTF

INTRODUCTION

Vous avez entre les mains la nouvelle édition du registre des partenaires métiers éditée par l'ATTF.

Travail initié par Patrick Cerclet, responsable des partenariats jusqu'au passage de relais à Gwen L'Hour, ce registre des partenaires de l'ATTF en est à sa troisième édition. Vous y découvrirez de nouveaux partenaires qui ont souhaité apporter leur contribution à la vie de notre association. L'ATTF sait se tourner vers ces différentes structures métiers afin de créer un réseau au service de ses adhérents. Accompagner au mieux les collègues qui exercent leur métier au sein de services techniques est notre leitmotiv. Valoriser leur expertise et leur sens de la technicité en est une des bases.

D'un côté nos partenaires souhaitent utiliser le réseau ATTF pour faire connaître leurs actions et transmettre leur savoir-faire et de l'autre nos jeunes adhérents sont en attente d'échanges techniques.

À nous de faire converger au mieux ces attentes.

Nous avons choisi de présenter ce livret en **2 parties**.

Partenaires métiers
Associations ou organismes apportant leur concours lors de journées techniques, de congrès ou de groupes de travail spécialisés.

Partenaires institutionnels
Organisations ou sociétés nationales en contact avec les collectivités territoriales pour leur proposer leur savoir-faire.

Nous les remercions d'apporter ces ressources si enrichissantes à nos métiers de techniciens territoriaux.

Gwen L'Hour
Assistante Générale ATTF
en charge de la communication

L'ATTF

L'Association des Techniciens Territoriaux de France fédère les techniciens de métropole et des DOM TOM, des communes, intercommunalités, départements, régions et leurs établissements publics.

Organisée en 18 sections régionales, elle agit au plus près des adhérents :
 # journées techniques
 # congrès régionaux
 # assemblée régionale
 # animations loisirs
 # un rendez-vous national annuel...

NOS MÉTIERS

 # L'ingénierie, gestion technique
 # Le bâtiment
 # L'infrastructure et réseaux
 # L'aménagement urbain
 # Le paysage et la gestion des espaces naturels
 # La protection, la gestion des risques, l'hygiène et la restauration
 # L'informatique et système d'information
 # La technique de la communication et des activités artistiques

LES PARTENAIRES MÉTIERS

Des associations regroupent les agents de la fonction publique exerçant dans un domaine professionnel spécifique. Il s'agit, à travers ces partenariats, de permettre à nos collègues qui adhèrent à ces associations de bénéficier des avantages de cette double adhésion ou de participer aux groupes de travail. Ces associations sont susceptibles d'apporter leur concours lors de journées techniques organisées par les sections régionales de l'ATTF.

attf

SOMMAIRE

Partenaires métiers ---------- 4 > 21

AAP ---------- 6
RGO ---------- 7
ASTEE ---------- 8
AFE ---------- 9
PLANTE&CITÉ ---------- 10
HORTIS ---------- 11
UT ---------- 12
AVPU ---------- 13
SNBPE ---------- 14
ARSEG ---------- 15
OPQIBI ---------- 16
OPQTECC ---------- 17
IDRRIM ---------- 18
CEREMA ---------- 19
FSTT ---------- 20
FEDAIRSPORT ---------- 21

LES PARTENAIRES

métiers

AAP - Association des Acheteurs Publics

L'Association des Acheteurs Publics s'est rapprochée de l'association des techniciens territoriaux en 2009. En effet, le partage des difficultés rencontrées sur le terrain par les techniciens territoriaux et le travail en amont de l'AAP, notamment pour maitriser les règles de la commande publique, sont deux enjeux conjoints de la professionnalisation. Le métier de technicien territorial est un métier ou l'agent doit connaître parfaitement les spécificités de sa filière. De plus, il doit être armé juridiquement et doit être en mesure de proposer à sa hiérarchie les procédures qui respectent les fondamentaux de la commande publique : libre accès à la commande publique, transparence et équité des candidats entre eux. C'est là toute notre force et tout notre conseil que de diffuser toute l'année les bonnes pratiques pour assister et aider nos collègues dans les collectivités à faire les bons choix afin que l'intérêt général prime et reste au-dessus des intérêts particuliers que nous bannissons. C'est dans un esprit de convivialité et de recherche de la qualité que nous continuerons, avec l'ATTF notamment, d'évoluer en conservant notre indépendance pour obtenir en retour la satisfaction de nos adhérents.

// Alain Bénard
Président de l'AAP

Créée en 1992, l'AAP est une association indépendante qui a pour principales missions : ▸ faire entendre les acheteurs des différentes fonctions publiques et du secteur privé, ▸ défendre les spécificités du métier d'acheteur, de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'achat public, de constituer un réseau de solidarité entre acheteurs, ▸ proposer via son site Internet un ensemble d'outils et de services utiles aux acheteurs dans leur pratique quotidienne (des guides, un observatoire des prix, une veille stratégique, un service de questions/réponses, une base de données de pièces de marché).

L'AAP est partenaire de différents organismes, dont l'ATTF, l'AMF, le RAEE, le réseau Grand Ouest et est présente au sein des différents groupes de travail nationaux.

L'AAP a développé un partenariat avec Sciences-PO Bordeaux (délivrance d'un certificat acteur de la commande publique) et milite pour la création d'un statut d'acheteur public auprès de l'État car «le paysage et le métier évoluent».

www.aapasso.fr

Association des Acheteurs Publics
AAP

RGO - Réseau Grand Ouest / commande publique et développement durable

Depuis 2014, le Réseau Grand Ouest développe des actions de sensibilisation et de formation sur la commande publique et le développement durable avec le soutien de l'ATTF ce qui a conduit les deux associations à se rapprocher en 2016.

L'enjeu est de renforcer les échanges et la communication sur les évènements des deux associations afin de croiser les réseaux d'acteurs et de mobiliser d'avantage leurs forces vives.

Les groupes de travail thématiques, au cœur de l'activité du réseau, permettent d'approfondir les enjeux, les aspects juridiques et techniques de chaque famille d'achat étudiée et de mutualiser les expertises au bénéfice de tous les adhérents. Notre force repose sur l'implication conjointe d'élus et de techniciens.

Le renforcement des liens avec l'ATTF doit nous permettre de faire progresser le développement durable dans la commande publique.

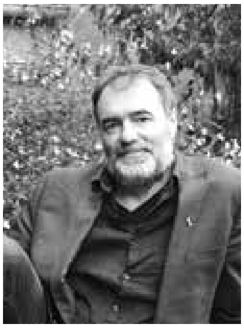

Didier Quéraud
Président du Réseau Grand Ouest

Depuis 2006, **RGO commande publique et développement durable** regroupe des élu(e)s et agents territoriaux souhaitant progresser sur la commande publique responsable. Ce réseau est ainsi devenu une référence sur les achats responsables en France. Il fédère une centaine d'entités publiques en Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val-de-Loire et Nouvelle Aquitaine. Le RGO organise des sensibilisations et formations à l'achat durable ainsi que des rencontres techniques et fournisseurs, pour favoriser études et échanges préalables avec les opérateurs économiques. Il propose une expertise juridique pour aider les acheteurs publics à intégrer des clauses environnementales et sociales dans leurs marchés publics et favorise l'échange d'expériences avec d'autres réseaux qualifiés en France et en Europe. Concrètement, le RGO s'appuie sur un binôme élu-technicien pour mutualiser les expertises et moyens sur les plans technique et juridique, et aider les acheteurs dans leur politique d'achats.

www.reseaugrandouest.fr

Réseau Grand Ouest
commande publique & développement durable

ASTEE - Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement

Depuis 2008, l'ASTEE poursuit, avec volontarisme, le renforcement de son action vis-à-vis des collectivités territoriales. La mise en ratique de cette décision passe, en particulier, par un travail plus étroit avec les grandes associations d'élus et professionnelles telles que l'ATTF pour mieux connaître leurs besoins.

La collaboration entre les associations sur le soutien scientifique et technique aux collectivités s'illustre, par exemple, par la participation de l'ATTF au groupe de travail sur la charte qualité assainissement et eau potable. La mission confiée à l'ASTEE pour la révision des fascicules du CCTG dans le domaine de l'eau et de l'assainissement a également permis une participation plus active des techniciens dans les différents groupes de travail.

Par ailleurs, le rapprochement entre les deux structures se concrétise également de façon conviviale par des invitations et stands partagés comme sur le salon Pollutec, sur le salon des Maires, et encore lors de l'évènement «les Rencontres de l'ASTEE pour les jeunes» de 2016 qui a été l'occasion pour l'ATTF de rencontrer les professionnels de demain et de leur présenter les métiers des techniciens territoriaux. Ces exemples dont nous pouvons nous féliciter, démontrent toute la vivacité de notre partenariat.

Philippe Marest
Vice-président de l'ASTEE
en charge des Collectivités Territoriales

L'ASTEE, créée en 1905 sous la dénomination AGHTM, est une association à caractère scientifique et technique reconnue d'utilité publique. Plateforme multi-acteurs, elle rassemble près de 3 800 membres, professionnels de la recherche, des services de l'État, des collectivités locales, des entreprises de services et des industries du secteur de l'environnement, afin de produire des références techniques partagées au service des collectivités qui ont en responsabilité les services publics locaux de l'environnement. Avec 45 groupes de travail composés d'environ 400 bénévoles et 13 sections territoriales sur l'ensemble du territoire national, elle a vocation à mener des réflexions approfondies sur de multiples aspects méthodologiques, techniques et réglementaires liés à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement, des milieux aquatiques et des déchets. Elle est par ailleurs habilitée à émettre des avis et à faire des recommandations aux pouvoirs publics sur des questions scientifiques et techniques, dans ses champs de compétence.

www.astee.org

AFE - Association Française de l'Eclairage

L'AFE et l'ATTF seront toutes les deux confrontées à un enjeu de rénovation complète de l'éclairage dans les 15 ans à venir, en s'appuyant sur une révolution technologique en matière de produits (LED) et de gestion de l'éclairage.

Dans ce cadre, l'AFE et l'ATTF ont un même but : développer et transmettre les savoir-faire et compétences professionnelles. C'est donc naturellement que les deux associations se sont rapprochées. Ce partenariat s'articule autour de deux pôles, d'égale importance : un échange constant (retour d'expériences nécessaire entre les deux structures) et des journées et dossiers d'études concernant l'éclairage.

Le partenariat avec l'ATTF est essentiel pour continuer à mobiliser les techniciens et tous les professionnels autour de cette dynamique collective pour la connaissance, l'innovation et le partage des meilleures pratiques de l'éclairage. Le renforcement de nos liens favorisera la mutualisation des connaissances et une diffusion large des ressources.

Cédric Lewandowski
Président de l'AFE

L'AFE est une association de type loi 1901 qui œuvre depuis plus de 80 ans pour une lumière, naturelle et artificielle, maîtrisée. Ses compétences vont des effets de la lumière sur l'homme et sa santé à une expertise technique et scientifique de l'éclairage et de ses pratiques aux nouvelles technologies. L'Association représente la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. Elle veille également sur toutes les évolutions de la lumière, éditant des recommandations ou des mises en garde si nécessaire.
Son statut de référent lui vaut d'être régulièrement sollicitée par les instances publiques, comme l'ADEME ou les collectivités locales. La mission première de l'AFE est la transmission des savoirs. Aussi, l'association met ses 14 centres régionaux, sa documentation et ses recommandations à disposition de tous.

www.afe-eclairage.fr

afe
Échangeons la lumière

PLANTE & CITÉ

Plante & Cité compte 10 ans de partage d'expériences au service des professionnels des espaces verts, 10 ans de coopération fructueuse avec l'ATTF dont je tiens à saluer le dynamisme et l'enthousiasme.

Les professionnels des espaces verts des collectivités se mobilisent au sein de Plante & Cité, aux côtés des entreprises, des centres de recherche et de formation pour innover sur la nature en ville. Les techniciens apportent leurs expériences de terrain en participant aux groupes de travail thématiques et sont représentés au conseil d'administration de Plante & Cité au travers de l'ATTF.

Ce partenariat est particulièrement intéressant et porte ses fruits. Le label EcoJardin, auquel l'ATTF a participé, en est un bel exemple. Lancé fin 2012, il est aujourd'hui utilisé par de nombreuses villes et gestionnaires privés en France pour faire reconnaître leurs efforts en gestion écologique des espaces verts.

Il est important de continuer à travailler ensemble pour la mise en œuvre, sur le terrain, de pratiques écologiques qui contribuent au Développement Durable, dans des domaines aussi variés que la suppression des produits phytosanitaires, la gestion différenciée, l'économie des ressources en eau, etc.

Christophe Béchu
Président de Plante&Cité

Au service des collectivités territoriales et des entreprises du paysage, Plante & Cité est le centre technique national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage, parrainé par l'Association des Maires de France. Il s'agit d'une association loi 1901 créée à Angers par des représentants de la recherche et des professionnels des secteurs privés et publics, dont l'ATTF. Plante & Cité met à disposition des professionnels adhérents (collectivités, entreprises, centres de formation...) des informations scientifiques et techniques pour le développement durable. Ces ressources concernent les différents domaines de la gestion des espaces verts : gestion de l'eau, de la flore spontanée, Protection Biologique Intégrée, préservation de la biodiversité, choix des gammes végétales... L'association compte plus de 500 structures adhérentes dont plus de 200 collectivités et 200 entreprises.

www.plante-et-cite.fr

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture

HORTIS - Les responsables d'espaces nature en ville

Défendre et développer la place du végétal dans le paysage et plus largement de la nature en ville, c'est-à-dire la vie, est le premier enjeu d'Hortis. Les problématiques de gestion liées à la pérennisation des paysages sont depuis longtemps une de nos préoccupations majeures.

C'est pourquoi, travaillant sur un milieu vivant, l'anticipation est au cœur de nos actions de maintenance, afin de répondre aux enjeux de la demande sociétale face aux multiples évolutions auxquelles nous devons faire face. Placés sous la responsabilité des élus, nous représentons la maîtrise d'ouvrage et avons pour missions de gérer, développer et sauvegarder le patrimoine végétal et son environnement pour le bien-être de la population. Cette mission s'inscrit pleinement dans la charte de l'environnement intégrée à la constitution : «*Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé*».

Ainsi, au sein de nos services, nous plaçons le lien social au cœur des réflexions sur l'évolution du paysage.

// Jean-Pierre Gueneau
Président Hortis

HORTIS regroupe les professionnels de la filière du paysage et des espaces verts et naturels du secteur public. Au service de plus de 400 collectivités, nos 600 membres ont pour mission, sous la responsabilité d'élus locaux, de gérer, développer et sauvegarder le patrimoine végétal et son environnement pour le bien-être de la population. Créée en 1936 par Eugène Le Graverend, l'association HORTIS poursuit trois objectifs majeurs : ► **Préserver et développer**. Afin d'assurer la nécessaire transition écologique, HORTIS souhaite préserver, développer et réintroduire la nature en ville ► **Représenter et défendre**. Reconnue, HORTIS participe activement aux instances nationales et à l'interprofession, afin de défendre les objectifs de développement de la filière, cruciaux pour l'avenir. ► **Échanger, mutualiser**. HORTIS est un réseau de professionnels passionnés qui permet à ses adhérents de se rencontrer pour échanger et capitaliser connaissances et expériences.

www.hortis.fr

Hortis
Les responsables d'espaces nature en ville

UT - Urbanistes des Territoires

La politique de notre association est de nouer des liens transversaux sur les domaines que nous traitons : aménagement et urbanisme, urbain et rural, métiers actuels et développement de savoir-faire innovants. Le partenariat (déjà existant et à développer) avec l'ATTF s'inscrit pleinement dans cette optique de transversalité et d'enrichissement mutuel. Il est aussi un moyen de se rapprocher des techniciens territoriaux qui exercent dans le champ de l'urbanisme. Par la diversité des fonctions qu'ils occupent, c'est aussi un moyen de mieux appréhender d'autres métiers de la fonction publique territoriale. Les rencontres, tant nationales que régionales, pourraient se confirmer comme un support prioritaire pour ce partenariat. Ceci est à définir au cas par cas avec des initiatives croisées. Nous compléterions nos échanges au travers de journées techniques et visites d'opérations, mais aussi par des groupes de travail communs sur des sujets d'actualité en lien avec l'urbanisme et ses différentes thématiques (opérationnels, réglementaire, fiscalité...) comme nous le pratiquons ou l'avons déjà pratiqué avec le CNFPT, le CFDU et ses autres composantes, des groupes ou associations hors de France également...

// Bernard Lensel
Président de l'UT

L'UT a été créée en 1982 à Mâcon dans le contexte de la mise en œuvre de la décentralisation, avec pour objet de rassembler les urbanistes des secteurs public, parapublic et privé qui travaillent pour les collectivités territoriales. Ses objectifs sont :

- La promotion de la place et la qualité de l'urbanisme et de l'aménagement dans les politiques territoriales,
- L'encouragement des évolutions du milieu professionnel en fonction des attentes de la population et des élus.
- Le travail sur la formation initiale et continue des urbanistes,
- L'information et le soutien des jeunes diplômés sur les métiers de l'urbanisme territorial,
- L'affirmation de l'identité de la profession au sein de la fonction publique territoriale : concours d'accès, positionnement statutaire et organisationnel, transversalité avec les autres métiers territoriaux.

www.urbanistesdesterritoires.com

AVPU - Association des Villes pour la Propreté Urbaine

L'AVPU a été créée avec la volonté de mettre autour de la table les élus, les agents territoriaux, voire les habitants pour réfléchir ensemble aux bonnes solutions à mettre en œuvre pour améliorer la propreté de nos rues. Cette volonté est d'ailleurs inscrite dans nos statuts et si, en tant qu'élue, j'assure la présidence de l'association, la vice-présidence revient à un agent territorial. Actuellement, Anne-Françoise Cariou, directrice de la propreté urbaine de la ville de Rennes est notre vice-Présidente.

Cette originalité nous conduit tout naturellement à travailler avec toutes les associations d'élus et d'agents de la collectivité, ingénieurs ou techniciens. L'ATTF est pour nous un partenaire privilégié car nos services propreté se composent de nombreux techniciens qui sont au cœur des plans d'actions que chaque collectivité met en œuvre et leur réussite passe inévitablement par la mobilisation des équipes.

Magali Ordas
Présidente AVPU

L'AVPU, une association créée par les villes pour renforcer la propreté urbaine. L'AVPU est née en janvier 2011, à la suite de rencontres entre collectivités, initiées par la ville de Versailles, sur le thème de la propreté urbaine. L'association regroupe des élus et des agents territoriaux. Elle a pour objet, dans un but d'intérêt général, de faire progresser la propreté en ville et de favoriser la perception positive de cette progression par les citadins. L'AVPU accueille des villes de toutes tailles, des regroupements de communes, des associations ou fédérations et compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents dont la quasi-totalité des villes de plus de 100 000 habitants ainsi que des villes belges et suisses.

www.avpu.fr

AVPU
Association des Villes pour la Propreté Urbaine

SNBPE - Syndicat National du Béton prêt à l'emploi

Le président du SNBPE, Alain Plantier, indique clairement «*la volonté d'œuvrer ensemble pour diffuser des informations relatives à une meilleures connaissances des solutions béton prêt à l'emploi (fabrication du BPE, dimensionnement des ouvrages, conseils de mise en œuvre etc.) que ce soit en diffusant de l'information dans des salons, par la visite d'ouvrages ou l'organisation de sessions de formation*».

Afin de compléter son offre de service, le SNBPE a mis en ligne une «médiathèque de l'aménagement durable des territoires». Accessible à tous, sur **mediatheque.snbpe.org**, cet espace propose, en libre accès, de la documentation technique sur les solutions béton dédiées à l'aménagement durable des territoires. Un outil indispensable pour informer et former tout technicien.

// Alain Plantier
Président du SNBPE

En décembre 2016, le SNBPE a renouvelé, pour une durée de 3 ans, sa convention de partenariat avec l'ATTF.
Depuis 2012, le partenariat entre l'ATTF et le SNBPE a permis d'optimiser la formation des techniciens territoriaux par la proposition de sessions portant sur les évolutions réglementaires et normatives du béton prêt à l'emploi, le dimensionnement des chaussées, les bétons décoratifs etc.
En 4 ans, ce partenariat s'est traduit par plusieurs dizaines d'actions sur tout le territoire : journées de formation techniques, visites de chantiers...
Dans la continuité de ce partenariat, la nouvelle convention a pour objectif de resserrer davantage les liens unissant l'ATTF et le SNBPE par la poursuite de leurs actions communes au plan national et régional.

www.snbpe.org

SNBPE
SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI
Membre de By BÉTON

ARSEG - Association des Directeurs de l'Environnement de Travail

Notre ambition est d'attirer l'attention sur une profession qui contribue directement à la compétitivité de l'économie française, qui a un impact direct sur l'amélioration du bien-être au travail et qui pilote la transition énergétique des entreprises.

// Gilbert Blaise
Président de l'Arseg

L'Arseg représente, depuis plus de 40 ans, la profession de l'environnement de travail. Plus connu sous le nom de services généraux, l'environnement de travail englobe l'ensemble des moyens et services dont une entreprise a besoin pour fonctionner : gestion de l'immobilier et des services aux utilisateurs. L'Arseg regroupe près de 2170 membres, issus de tous secteurs, privés comme publics, sièges ou filiales de multinationales mais aussi PME/PMI. L'association professionnelle a pour objectif de faire connaître, promouvoir et valoriser la profession, tout en développant le réseau professionnel par des rencontres entre adhérents par le biais d'événements au niveau national. En effet, l'Arseg est présent sur le territoire national par des délégations régionales (Nord, Ouest, Rhône Alpes, Méditerranée, Sud-Ouest et Est) et le siège en Île de France.

www.arseg.asso.fr

ARSEG

OPQIBI - Organisme de Qualification de l'Ingénierie

La qualification OPQIBI a pour objectif de sécuriser les maîtres d'ouvrage dans leurs choix de prestataires d'ingénierie capables de mener à bien leurs projets.
Aussi est-il important de la promouvoir auprès des techniciens territoriaux, de les informer de ses évolutions et de solliciter leur avis.

Au regard de la vocation de la qualification d'entreprise qui est d'aider les maîtres d'ouvrage dans leurs recherches de prestataires compétents mais également de la nécessité pour les collectivités de disposer d'une ingénierie privée de qualité, il a paru important que les techniciens territoriaux participent à la délivrance des certificats de l'OPQIBI et à l'évolution de son dispositif pour y faire valoir leurs intérêts et leurs besoins. Cet aspect constitue le cœur du partenariat instauré depuis 2001, matérialisé notamment par la représentation de l'ATTF au conseil d'administration de l'OPQIBI et dans ses comités chargés de l'attribution des qualifications.

François Guillot
Président de l'OPQIBI

www.opqibi.com

OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE

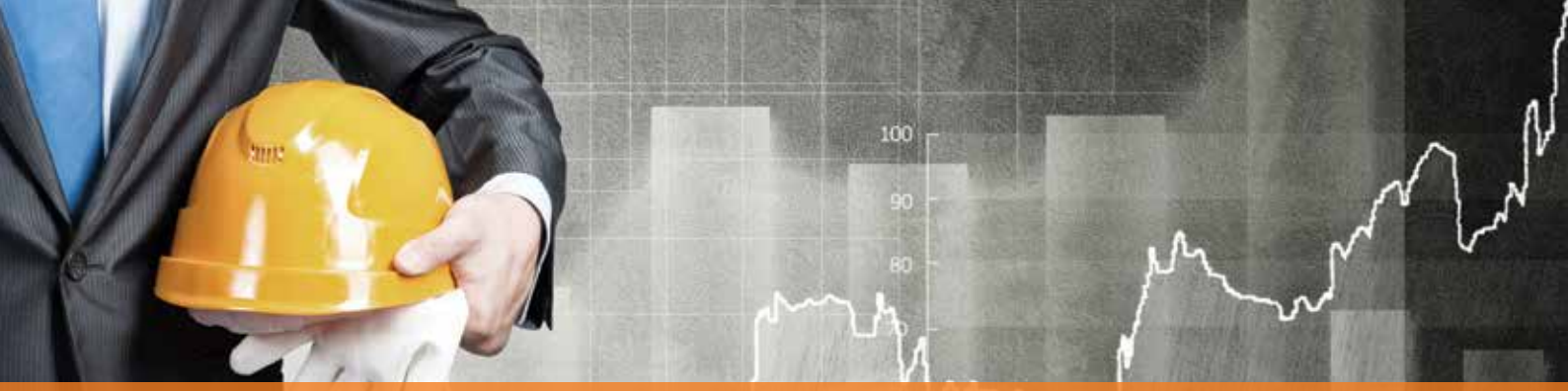

OPQTECC - Organisme de Qualification des Économistes de la Construction et des Programmistes

Accrédité par le COFRAC, l'OPQTECC qualifie les économistes de la construction et les programmistes depuis 1965. Il œuvre en toute indépendance des organisations syndicales professionnelles. Afin d'assurer une évaluation objective des qualifications, les critères sont factuels et prédéfinis par des représentants de la profession, de maîtres d'œuvre, de maîtres d'ouvrages et d'institutionnels.

Rigueur et adéquation au marché

Le processus de qualification prend de 3 à 6 mois et doit être renouvelé tous les 4 ans (avec une obligation d'un suivi de formation). Afin de rester en adéquation avec la réalité du terrain, l'OPQTECC révise régulièrement ses qualifications, telles celles concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il en crée également de nouvelles lorsque le marché évolue.

Valoriser et faire reconnaître les compétences des économistes de la construction et des programmistes

L'association agit à deux niveaux : la qualification des entreprises et la certification des personnes.

Jean-Marie Reber
Président de l'OPQTECC

Jean-Marie Reber, président de L'OPQTECC, se félicite de la présence de l'ATTF au conseil d'administration en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage : «*Tout comme l'OPQTECC œuvre à l'avenir des économistes de la construction et des programmistes en leur proposant de se qualifier, l'ATTF défend les intérêts des techniciens territoriaux en leur permettant de compléter leur expérience technique. Nos actions sont donc similaires et nos intérêts communs*».

www.opqtecc.org

OPQTECC

IDRRIM - Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

L'entretien et la préservation du patrimoine considérable constitué par les infrastructures de mobilité - essentielles à la vie des territoires - la prise en compte des problématiques d'environnement et de transition énergétique dans les pratiques professionnelles associées, la préparation au développement des nouvelles formes de mobilité que les outils numériques accélèrent chaque jour, le maintien des objectifs de qualité et le développement des compétences… autant de défis auxquels les acteurs publics et privés réunis au sein de l'IDRRIM doivent pouvoir répondre ensemble du niveau national jusqu'au plus près des territoires.

Dans cette perspective, le partenariat entre l'ATTF et l'IDRRIM joue un rôle essentiel à double titre : il apporte aux groupes de travail de l'IDRRIM l'expression des besoins et des compétences portées par les techniciens territoriaux, au sein des collectivités et dans les territoires. Il offre également, les canaux pour une diffusion large de la doctrine et des savoir-faire réunis par l'IDRRIM dans ses différentes productions, en direction des services des collectivités et des praticiens.

Yves Krattinger
Président de l'IDRRIM

L'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité) fédère l'ensemble des acteurs publics et privés de la communauté des infrastructures de transport. Plateforme d'échanges, l'IDRRIM a vocation à répondre aux problématiques de ses adhérents, à concevoir des documents de référence et promouvoir le savoir-faire français à l'international.

Créé en 2010, l'IDRRIM propose un espace de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun constitué de normes, de bonnes pratiques et règles de l'art, d'outils méthodologiques.

Lieu de convergence et d'échanges, l'Institut a pour objectif de répondre de manière homogène à des problématiques techniques ou stratégiques et de faire évoluer les patrimoines d'infrastructures et d'espaces publics vers une conception et une gestion durables ainsi qu'une plus grande optimisation de leur utilisation.

www.idrrim.com

IDRRIM
Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

CEREMA - Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité & l'aménagement

Le Cerema œuvre comme un centre de ressources pour les acteurs du territoire à travers la diffusion et la promotion de travaux et d'études dans ses différents domaines d'action.

Le Cerema éditeur : il produit des guides méthodologiques, des fiches pratiques et de retours d'expériences, des rapports d'études, dont beaucoup sont accessibles gratuitement sur le site internet. Des thématiques très diversifiées sont abordées de façon pédagogique pour répondre aux attentes des collectivités : «Savoirs de base en sécurité routière », « Traversée d'agglomération », ou bien « les missions et les métiers de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments publics ».

Le Cerema et les journées CoTITA (Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement,). Ces journées sont destinées aux agents de l'Etat et des collectivités. Elles permettent le développement d'une communauté technique publique locale grâce aux échanges et au partage des expériences menées au niveau local. Le calendrier des journées est accessible sur : www.cotita.fr

© Pierre Soissons

// Pierre Jarlier
Président du Conseil d'Administration du CEREMA

Le Cerema est un établissement public créé en 2014, qui accompagne les territoires pour la réalisation de leurs projets dans différents domaines : mobilité, infrastructures, aménagement des territoires, transition énergétique, gestion des ressources naturelles, prévention des risques, réduction des nuisances, habitat et bâtiment.
Acteur neutre et impartial, il développe des méthodes et outils opérationnels pour répondre, à toutes les échelles territoriales, aux besoins des collectivités locales ainsi qu'à ceux des acteurs économiques ou associatifs. Quelle que soit la taille de leur projet, il leur propose un large panel de prestation : expertise et ingénierie, évaluation, méthodologie, essais et contrôle, recherche et développement...
Il dispose de nombreuses implantations en France et réunit 3 000 agents.

www.cerema.fr

Cerema

FSTT - France Sans Tranchée Technologies

L'association, loi 1901, créée en 1990, regroupe des professionnels qui souhaitent promouvoir et développer l'usage des techniques sans tranchée pour les réseaux enterrés de toute nature.

Mais qu'est-ce que le «sans tranchée» ? On désigne ainsi les techniques permettant, sans ouvrir de tranchée dans le sol, d'ausculter, poser un diagnostic, contrôler et entretenir des réseaux existants, construire des réseaux neufs par microtunnelier, fonçage, fusée ou forage dirigé, rénover, maintenir ou remplacer des réseaux par chemisage, tubage, coques, béton projeté, extraction, éclatement et réparer localement par chemisage partiel ou intervention robotisée.

La FSTT anime des **ateliers** autour de thèmes techniques, juridiques ou administratifs pour tous ceux qui désirent œuvrer pour les techniques sans tranchée. Elle organise un **salon national** (Ville sans Tranchée) et des **journées techniques régionales**. Elle a élaboré la **Charte du «sans tranchée»** que de nombreuses Collectivités ont signée, s'engageant à préconiser ces techniques dans leurs appels d'offres. Elle propose également des **formations** spécifiques ou à la carte qui s'adressent aux maîtres d'œuvre, opérateurs de chantiers, ingénieurs de bureaux d'études, cadres, élèves-ingénieurs...

Patrice Dupont
Président de FSTT

La FSTT a pour objectifs de promouvoir les techniques sans tranchée et développer leur usage pour préserver l'environnement et le cadre de vie urbain, renforcer la sécurité des travailleurs et des usagers de la voirie, améliorer la rapidité et la discrétion des travaux, augmenter la qualité des ouvrages réalisés, offrir des solutions à des projets non réalisables par les techniques traditionnelles, réduire les coûts sociaux et budgétaires des chantiers.
L'ATTF, en signant une convention avec la FSTT, s'engage à promouvoir ces techniques auprès des techniciens territoriaux de l'hexagone et des Dom-Tom.

www.fstt.org

FEDAIRSPORT

FEDAIRSPORT (Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de Loisirs) est l'organisation professionnelle des acteurs spécialisés du secteur des installations sportives.

Elle est en relation constante avec tous les intervenants du secteur des sports et des loisirs, de la recherche à la maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie en passant par les collectivités locales.

FEDAIRSPORT assure la promotion et la défense des intérêts de ses adhérents, les informe sur les normes applicables et sur les référentiels mis en place et reste à l'écoute des fédérations et des associations sportives.

Elle constitue une plateforme d'échange du Maître d'Ouvrage à l'utilisateur, pour travailler ensemble à la promotion et la valorisation des lieux de pratiques sportives et de loisirs de qualité, le tout dans une logique de Développement Durable.

Hervé lançon
Président de FEDAIRSPORT

FEDAIRSPORT constitue une plateforme d'échanges et de travail pour rassembler tous les acteurs de la filière équipements sportifs et de loisirs et apporte son savoir faire et une vraie connaissance technique qu'elle met au service de ses adhérents, des collectivités et de toute personne désirant mieux connaître la filière. Dans ce contexte, FEDAIRSPORT a passé une convention avec l'ATTF, basée sur l'échange d'informations au travers de ses différents supports de communication (newsletter, site internet...) respectifs mais aussi au travers des journées d'information ou de formations qui sont organisées.

www.fedairsport.com

FEDAIRSPORT
Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de Loisirs

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ces organismes ont un lien incontournable avec notre association en nous apportant pour les unes de la formation, de l'échange associatif et professionnel et pour les autres, des outils pour l'exercice de notre métier au quotidien. Elles peuvent également apporter leur concours lors de nos journées techniques. Les instances nationales assurent un rôle de facilitateur en encourageant et en accompagnant les sections régionales à se rapprocher de ces structures afin de collaborer et offrir à leurs adhérents de la prestation intellectuelle.

attf

SOMMAIRE

Partenaires institutionnels ---------- 22 > 31
AMF ---------- 24
CNFPT ---------- 25
AITF ---------- 26
AFNOR ---------- 27
MNT ---------- 28
SMACL Assurances ---------- 29
EDF collectivités ---------- 30
Techni.cités ---------- 31

LES PARTENAIRES

institutionnels

AMF - Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Si c'est bien l'élu qui définit les politiques de gestion ou de développement de son territoire, c'est sur les techniciens et leurs compétences qu'il s'appuie pour les mettre en œuvre. Il apparaît donc évident qu'un échange de qualité entre élus et techniciens doive s'établir : c'est le fondement du partenariat avec l'ATTF.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité est depuis longtemps partenaire de l'ATTF à travers notamment sa participation au congrès national. Ce partenariat est enrichissant pour notre association, car il ouvre d'autres horizons de discussions lors de nos rencontres régulières. L'échelle des sections départementales est à développer sur l'exemple des régions qui organisent des journées techniques communes. Ces journées qui regroupent élus et techniciens permettent de mettre en valeur notre association et notre cadre d'emplois.

© Arnaud Février

François Baroin
Président de l'AMF

La proximité, c'est notre force

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF possède une histoire qui se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est 34 538 adhérents, dont 33 725 maires et 813 présidents d'EPCI, et un réseau de 101 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

www.amf.asso.fr

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

CNFPT - Centre National de la Formation Publique Territoriale

François Deluga
Président du CNFPT

Le CNFPT, établissement public de formation des 1,8 million d'agents des collectivités territoriales est un partenaire privilégié de l'ATTF. Il contribue au développement des compétences des 32 435 techniciens territoriaux avec une progression de 47% de ses actions de formations techniques depuis 2008.

Le CNFPT est la structure de formation pour les agents territoriaux. Un partenariat au niveau national a été concrétisé pour permettre aux instances régionales d'organiser avec nos sections régionales des journées techniques labellisées CNFPT. Cette possibilité qui nous est offerte, pas encore suffisamment développée, ouvre une plus grande facilité aux collègues par rapport à leur collectivité pour y participer. Chaque année, le CNFPT est sollicité pour piloter des rencontres à l'occasion du congrès national. Cette coopération est un élément essentiel pour la qualité de nos ateliers et conférences et particulièrement enrichissante pour compléter l'offre de formation à destination de nos adhérents.

www.cnfpt.fr

le cnfpt

AITF - Association des Ingénieurs Territoriaux de France

L'AITF a été créée sur le principe d'une communauté de proximité, d'expertise et de solidarité au service des territoires et de ses membres.

Pour cela, et avec le temps, l'AITF a rassemblé autour d'elle de nombreux partenaires comme le CEREMA, l'EIVP, l'AMF, la MNT, l'IDDRIM, l'OPQIBI, Humanité et Biodiversité, Plante & Cité, l'Entente des Cadres Territoriaux de France... dont pour certains, l'AITF est membre de leur conseil d'administration et a participé à leur création.

Parmi nos partenaires, l'ATTF a une place particulière car elle œuvre au profit des territoires sur les mêmes principes. C'est pour cela que nous avons établi un partenariat qui permet à certains de nos adhérents de bénéficier des services de nos deux associations. Ce partenariat devrait se renforcer à partir de 2017 avec la possibilité pour nos membres respectifs de participer aux actions organisées par nos sections régionales et avec un accès libre aux Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale qui ont lieu chaque année en juin.

Patrick Berger
Président de l'AITF

L'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, née en 1937, compte près de 4 500 membres. Implantée sur tout le territoire, métropole et outre-mer, l'AITF joue un rôle essentiel de prescripteur en matière d'études et de recherches, autour de ses 14 sections régionales, grâce à l'expertise de ses 19 groupes de travail. Elle édite 10 numéros par an de L'ingénierie territoriale, revue qui ouvre largement ses colonnes, au-delà du simple cercle de ses membres et des ingénieurs territoriaux. Riche de dossiers de fond, elle permet de connaître les expériences techniques menées sur les territoires, les positions des acteurs territoriaux et l'actualité statutaire. L'AITF anime un site internet, des pages Facebook et Linkedin permettant en temps réel de communiquer avec l'ensemble de la famille territoriale.
Chaque année, les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT), permettent d'accueillir les spécialistes les plus réputés du thème abordé.

www.aitf.fr

AITF
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE

AFNOR

Olivier Peyrat
Directeur général d'AFNOR

En coordinateur de la normalisation en France, AFNOR affiche une ambition : contribuer à la diffusion de bonnes pratiques et de solutions efficaces, au bénéfice de tous. Pour cela, AFNOR Normalisation informe et guide tous ceux qui, par leur implication dans l'élaboration des normes volontaires, veulent permettre à un projet, une activité, un secteur de se développer dans les meilleures conditions et, ainsi, contribuer au développement de l'économie et de la société de demain. Un soutien indispensable pour favoriser le progrès et l'innovation et faire rayonner la France à l'international.

Nous posons le cadre, vous dessinez la norme. Une fois le projet approuvé, vous devenez partie prenante du travail de normalisation en apportant vos compétences techniques et vos connaissances des enjeux du secteur. Cette participation vous permet de défendre les positions de votre entreprise, de votre organisation ou de votre collectivité. Vous participez ainsi à toutes les étapes de prise de décision, jusqu'à la validation du texte. Et, au-delà de votre participation au travail d'élaboration de la norme, vous pouvez aussi représenter la France dans les instances de normalisation européennes et internationales, et porter les positions françaises.

L'application des normes volontaires offre des avantages, et la participation à leur élaboration en apporte également.
La normalisation n´est pas réservée aux spécialistes ; c'est aussi un instrument stratégique pour la gestion des entreprises.
En France, plus de 20 000 professionnels ont déjà choisi d'agir en normalisation. Pour donner vie à une norme, ces acteurs volontaires travaillent à faire converger des intérêts individuels au service de l'intérêt général.
Par convention l'ATTF participe avec l'AITF depuis 2010 aux travaux des commissions de normalisation.

www.afnor.org

afnor GROUPE

MNT - Mutuelle Nationale Territoriale

territoires d'avenir
le pôle mutualiste des services publics locaux

Créée le 1er janvier 2016 par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et SMACL Assurances, l'Union de groupe mutualiste (UGM) Territoires d'avenir constitue l'interlocuteur de référence du monde territorial en matière de protection sociale et d'assurance. Récemment, Mut'Est, CSF et Préfon ont rejoint Territoires d'avenir, permettant d'envisager un accompagnement plus global des agents

La MNT, de par sa place d'expert de la protection sociale territoriale, anime et fédère les acteurs institutionnels territoriaux sur des sujets sanitaires et sociaux. Elle produit également des études sur l'environnement social des agents des collectivités territoriales.

Première mutuelle de la Fonction publique territoriale (FPT), en santé et prévoyance, la MNT protège 1,1 million de personnes. Mais la MNT n'est pas une simple mutuelle : elle porte la parole de 800 000 agents territoriaux concernant leur protection sociale, notamment auprès des pouvoirs publics ; elle organise le plus important système de garantie de maintien de salaire dédié aux agents territoriaux, grâce à une mutualisation nationale et son ambition est de répondre aux besoins d'assurance personnels et professionnels tout au long de leur vie.

La MNT est un partenaire privilégié de l'ATTF depuis plusieurs années. Elle propose régulièrement aux techniciens territoriaux des sujets en lien avec leurs problématiques lors des congrès nationaux de l'ATTF ou lors de journées spécifiques.

www.mnt.fr

Alain Gianazza
Président de la MNT

MNT
GROUPE VYV

La MNT est présente dans 16 000 collectivités avec des solutions durables : garanties labellisées en santé et maintien de salaire, éligibles à la participation financière de l'employeur, elles favorisent la solidarité intergénérationnelle en santé et la solidarité professionnelle en prévoyance / Programme «Santé au travail» en matière de prévention, de suivi et de retour au travail pour réduire les risques pesant sur les agents / «Territorial City» , un «serious game» pour prévenir les conduites addictives en collectivités / Accords de partenariat avec les associations de collectivités et de cadres territoriaux avec lesquelles elle a créé le **1er Prix Santé au travail de la FPT en 2011** / Études sur l'environnement social des agents via l'**Observatoire Social Territorial** qu'elle a fondé : www.observatoire-social-territoriale.fr

SMACL Assurances

et de leurs structures ainsi que la garantie d'une offre complète de services, en plus de ceux déjà proposés : assurance de biens et de personnes, solutions de protection sociale et actions de prévention, services non assurantiels en matière de gestion RH…

membres fondateurs

MNT — Être utile est un beau métier — GROUPE VYV

SMACL ASSURANCES — GROUPE VYV

Compte tenu de la diversité du grade de technicien tant dans les métiers que dans les niveaux de responsabilité, l'ATTF a choisi SMACL Assurances pour protéger ses adhérents en cas de mise en cause, au-delà de la protection fonctionnelle que leur doivent les employeurs publics.

En marge de ce contrat, SMACL Assurances est partenaire de l'ATTF depuis 2010. Notre relation, axée dans un premier temps autour des travaux de l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale, se développe autour de nouveaux projets.

C'est un enrichissement mutuel qui témoigne d'une volonté partagée de promouvoir et de sécuriser un service public de proximité, responsable, solidaire et innovant, porté par l'esprit d'initiative, le professionnalisme et la citoyenneté de ses acteurs

Jean-Luc de Boissieu
Président de SMACL Assurances

SMACL ASSURANCES — GROUPE VYV

Depuis plus de 40 ans, SMACL Assurances accompagne les acteurs territoriaux dans la couverture et la prévention de leurs risques. La mutuelle d'assurance propose un ensemble de garanties pour les collectivités territoriales ainsi que pour leurs élus et agents, dans leur vie professionnelle et leur vie privée.
En complément des garanties «classiques» d'assurance, SMACL Assurances propose des actions de prévention (protection du patrimoine, risque routier, risque d'accident professionnel) grâce à un réseau de partenaires spécialisés.

www.smacl.fr

EDF Collectivités

Premier producteur mondial d'électricité, EDF s'appuie sur 70 ans de connaissance opérationnelle et industrielle. Avec 96 000 MW de puissance installée, EDF conçoit, construit et exploite le premier parc de production d'électricité en Europe, fondé sur un mix énergétique qui allie compétitivité et faibles émissions de CO_2. Énergies nucléaire et hydraulique composent l'essentiel de sa production, complétée par les énergies renouvelables (éolien, solaire ou biomasse). EDF peut également recourir à des turbines ou cycles combinés à gaz. Ses filiales de spécialités ont une expérience reconnue en matière de réseau de chaleur, méthanisation et valorisation des déchets. La R&D d'EDF travaille à la mise au point ou à la qualification de solutions innovantes concernant le management des systèmes énergétiques dans l'habitat, les bâtiments industriels ou tertiaires.

Cette expérience industrielle se double d'une connaissance du fonctionnement optimisé d'un système énergétique pour garantir à moindre coûts mais en toute sécurité, l'équilibre offre/demande d'énergie à tous les horizons de temps (prévision des investissements, réglage instantané de la fréquence, autoconsommation d'énergie) dans le respect des nouvelles attentes liées à la transition énergétique.

// Jean-Pierre Frémont
Directeur d'EDF collectivités

Avec la montée en puissance du rôle des collectivités, s'exprime une tendance de fond en faveur des énergies renouvelables, de la production locale d'énergie et du développement de systèmes énergétiques locaux. La réduction de la consommation d'énergie, la diminution des rejets de gaz à effet de serre, la baisse de la facture énergétique sont autant d'occasions de déployer des projets locaux compétitifs et innovants. EDF Collectivités est force d'étude et de proposition dans tous les domaines de mise en œuvre de la transition énergétique : planification énergétique, habitat et rénovation urbaine, immeubles industriels et tertiaires, infrastructures et grands équipements collectifs, éclairage et nouveaux services connectés, mobilité et transport électrique, valorisation des ressources énergétiques locales et développement des énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'énergie, fonctionnement des systèmes énergétiques locaux, développement de l'engagement citoyen.

www.www.edf.fr/collectivites

EDF Collectivités

Techni.Cités - presse

Techni.Cités et les cadres techniques territoriaux, c'est une histoire qui dure depuis maintenant 16 ans. Un magazine conçu par des journalistes mais aussi et surtout par des territoriaux, et à l'attention des équipes techniques.

Depuis plusieurs années maintenant, le magazine s'est enrichi d'un site web, le Club Techni.Cités. Proposant des décryptages de fond, des entretiens mais aussi la mise en perspective de données via de la data visualisation, diffusant une newsletter hebdomadaire, le club est un complément d'information indéniable pour les techniciens que vous êtes. Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Linkedin) pour relayer nos informations au plus près de vos habitudes de lecture. Travailler de concert avec l'ATTF est une formidable opportunité, pour nous tous, de faire parler de vos préoccupations, et d'aider à ce qu'émergent des solutions.

Albane Canto
Rédactrice en chef Techni.Cités

À l'écoute des problématiques que vous rencontrez dans votre quotidien, nous vous apportons une information qualifiée dans vos domaines d'expertise : urbanisme, mobilité, énergie, eau, déchets, aménagement, SIG, accessibilité, espaces verts, etc. Pour attirer votre attention de différentes manières, vous retrouverez au fil des pages de la veille mais aussi des entretiens, de l'analyse de jurisprudence, des retours d'expérience, des articles prospectifs ou encore des papiers qui détaillent en profondeur un matériau ou encore une méthodologie. Tout ça dans un seul objectif : vous apporter des solutions claires, de qualité, et transposables.

www.technicites.fr

Techni.Cités

version #3

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Merci à tous nos partenaires pour leur participation
et leur investissement dans la construction de ce livret.
Ce livret est téléchargeable en version PDF
sur notre site www.attf.asso.fr / rubrique «Publications»

attf
11 rés. André Raimbault
86100 Châtellerault
www.asso.attf.fr

PAO : ATTF - Tous droits photos réservés : © fotolia.fr et partenaires.